Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI DU COURTIL MOULIN – Constitution de société

Référence : L028875

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 3 janvier 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un acte authentique en date du 19/12/2024, reçu par Maître Bertrand LEVESQUE, Notaire à PARIS (75016), 5 rue d'Auteuil, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SCI DU COURTIL MOULIN Forme : Société civile immobilière Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, ainsi que la mise à disposition à titre gratuit des associés de tout ou partie des biens formant l'actif social. Siège social : LE MINIHIC-SUR-RANCE (35870) 42 rue des Marins Capital : 1 013 555 Euros Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associé et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Gérance : M. Michel PONTNAU et Mme Anne DEBOUT, son épouse, demeurant ensemble à LE MINIHIC-SUR-RANCE (35870) 42 rue des Marins La société sera immatriculée au RCS de SAINT MALO

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE